



Conseil économique et social

Distr. générale
24 août 2015
Français
Original : anglais



Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

Commission économique pour l'Europe

Comité des forêts et de l'industrie forestière

Soixante-treizième session

Engelberg, 2-6 novembre 2015

Point 8 d) de l'ordre du jour provisoire

Questions relevant de la Commission européenne des forêts de la FAO

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

Commission européenne des forêts

Trente-huitième session

Engelberg, 2-6 novembre 2015

Progression des activités de *Silva Mediterranea* et du Groupe de travail sur l'aménagement des bassins versants de montagne

Note du secrétariat

I. Activités du Groupe de travail sur l'aménagement des bassins versants de montagne

A. Activités du Groupe de travail

1. Le Groupe de travail sur l'aménagement des bassins versants de montagne de la Commission européenne des forêts a été établi en 1952. Lors de sa trente-sixième session, qui s'est tenue en 2013 à Rovaniemi (Finlande), la Commission a entériné un nouveau mandat et un nouveau mode de fonctionnement pour le Groupe de travail et a approuvé plusieurs actions pour le suivi ultérieur.

2. Depuis la session de Rovaniemi, le Groupe de travail a exécuté les activités suivantes :

a) Un document de gouvernance et de stratégie pour le Groupe de travail a été élaboré et étudié de manière approfondie par son Comité directeur. Le nouveau document de gouvernance et de stratégie a été approuvé par le Comité directeur en mai 2015;

b) Deux équipes de travail, à savoir l'Équipe de travail 1 « Forêt et eau » et l'Équipe de travail 2 « Gestion des dangers et des risques de catastrophe » ont été créées, et une stratégie et un plan de travail ont été établis pour chacune d'elles. Les équipes de travail sont coordonnées par les pays chefs de file (Équipe de travail 1 : Finlande, Pologne et Turquie; Équipe de travail 2 : Autriche et France). Tous les pays membres de la Commission sont invités à se joindre à ces équipes de travail en fonction de leurs intérêts et priorités;



c) Les équipes de travail ont produit leurs premiers résultats : l'Équipe de travail 1 a élaboré une proposition de projet sur les eaux d'amont (ECORES). L'Équipe de travail 2 est impliquée dans deux ateliers, dont l'un s'est déjà tenu et dont l'autre est prévu, visant à améliorer l'échange de connaissances entre praticiens traitant de la gestion des risques de catastrophe en ce qui concerne les forêts, et a pris en charge et mis en forme un atelier de la FAO sur la constitution de dossiers relatifs aux catastrophes et la cartographie des zones de danger pour les régions de l'Europe du Sud-Est et de l'Asie centrale;

d) La page d'accueil du Groupe de travail a été repensée et simplifiée, de même que sa stratégie globale de communication. Un nouveau bulletin biannuel a été créé, dans lequel seront publiées des informations sur les équipes de travail ainsi que sur les actions du Groupe de travail sur le terrain, ainsi que des nouvelles et annonces pertinentes que les points focaux souhaiteraient faire connaître aux autres membres;

e) Afin de mobiliser la participation active des pays membres, le secrétariat du Groupe de travail a approché tous les pays membres de la Commission pour qu'ils désignent ou confirment leur point focal pour le Groupe de travail. Cela devrait se traduire par une augmentation de la participation aux équipes de travail et aux activités du Groupe de travail;

f) Le Groupe de travail a tenu sa trentième session à Pieve Tesino (Italie) du 22 au 24 septembre 2015. Le thème général de la session était consacré aux « bassins versants de montagne et services liés aux écosystèmes : concilier les demandes multiples adressées à la gestion forestière dans les bassins d'amont ».

B. Points à prendre en considération

3. La Commission voudra peut-être tirer pleinement parti des services du Groupe de travail et faciliter ses travaux des manières suivantes :

a) En renforçant encore son engagement envers le Groupe de travail, notamment en désignant un point focal qui siègerait au sein de celui-ci;

b) En continuant de fournir des orientations au Groupe de travail.

II. Activités de *Silva Mediterranea*

A. Suivi du Cadre stratégique pour les forêts méditerranéennes

4. Le Cadre stratégique pour les forêts méditerranéennes, qui a été présenté lors de la troisième Semaine forestière méditerranéenne (tenue à Tlemcen en mars 2013) et qui a été approuvé par la réunion de haut niveau de la Semaine dans la Déclaration de Tlemcen, est un outil fondé sur le volontariat à l'usage des décideurs politiques dans le secteur forestier du monde méditerranéen.

5. Entre 2013 et 2015, le Cadre stratégique a été implicitement ou explicitement mentionné dans plusieurs documents stratégiques de divers pays méditerranéens, notamment le Programme de renouveau rural de 2014 à 2019 de l'Algérie, la Stratégie pour le développement durable des forêts et des parcours de 2015 à 2024 de la Tunisie, la Nouvelle Stratégie pour les forêts du Portugal, le plan décennal 2015-2025 du Haut-Commissariat marocain aux eaux et forêts et à la lutte contre la désertification, ou le Programme national de la forêt et du bois de 2015 à 2025 de la France.

B. Quatrième Semaine forestière méditerranéenne (Barcelone, Espagne)

6. Avec d'autres membres du Partenariat de collaboration sur les forêts méditerranéennes, *Silva Mediterranea* a organisé la quatrième Semaine forestière méditerranéenne à Barcelone, en Espagne, du 16 au 21 mars 2015, dont le thème était « Améliorer les moyens d'existence : le rôle des chaînes de valeur de la forêt méditerranéenne dans une économie respectueuse de l'environnement ».

7. Les travaux et les conclusions de la quatrième Semaine forestière méditerranéenne ont été publiés dans un numéro spécial de la revue *Forêt méditerranéenne* (vol. 36, n° 2, 2015).

C. Sessions extraordinaires du Comité des questions forestières méditerranéennes – *Silva Mediterranea*

8. Deux sessions extraordinaires du Comité des questions forestières méditerranéennes ont eu lieu, l'une le 27 juin 2014 à Rome, à l'occasion de la session du Comité des forêts de la FAO, l'autre le 18 mars 2015 à Barcelone, à l'occasion de la quatrième Semaine forestière méditerranéenne. La session extraordinaire de 2014 a été consacrée à la préparation de la quatrième Semaine forestière méditerranéenne, à la présidence à venir, et à l'évaluation du Comité. La session extraordinaire de 2015 a été consacrée à cette évaluation.

9. L'évaluation de *Silva Mediterranea* avait été décidée lors de sa vingt et unième session et menée par un groupe d'experts indépendants présidé par M^{me} Christine Farcy. La version finale du rapport d'évaluation a été envoyée en avril 2014 à tous les pays membres de *Silva Mediterranea* et a fait l'objet d'une présentation lors de la session extraordinaire de juin 2014.

10. En se fondant sur les recommandations faites par le groupe d'experts et sur la réponse de la direction établie par le Département des forêts de la FAO, *Silva Mediterranea* a pris une liste de décisions concernant :

- a) Le renouvellement du cadre pour le Comité;
- b) La clarification des liens avec les partenaires;
- c) L'harmonisation du fonctionnement interne;
- d) La communication avec les organes subsidiaires; et
- e) L'amélioration de la structuration des contributions volontaires.

11. Lors de la session de haut niveau des directeurs des forêts, organisée le 20 mars 2015 pendant la quatrième Semaine forestière méditerranéenne, ces décisions ont été examinées et plusieurs d'entre elles ont été approuvées et publiées dans la Déclaration de Barcelone.

D. Groupes de travail de *Silva Mediterranea*

12. Des activités ont été menées par les groupes de travail de *Silva Mediterranea*, y compris les deux groupes supplémentaires, l'un sur les forêts urbaines et périurbaines, l'autre sur la désertification et la restauration des écosystèmes forestiers des zones arides, qui ont été créés au cours de la vingt et unième session de *Silva Mediterranea*, qui s'est tenue en 2012 à Antalya.

13. Le Groupe de travail 1 sur les incendies de forêt a poursuivi sa coopération avec le Centre commun de recherche de l'Union européenne au sein du Système européen d'information sur les incendies de forêt en vue de l'établissement de rapports annuels sur les incendies de forêt dans les pays méditerranéens non européens.

14. Pour donner suite à la recommandation faite par *Silva Mediterranea* à sa vingt et unième session, le Groupe de travail 2 sur le chêne-liège a étendu ses activités aux produits forestiers non ligneux et a organisé Vivexpo 2014 du 11 au 13 juin 2014.

15. Le Groupe de travail 3 sur le développement durable a mené des activités au titre des volets 2 et 3 du projet régional « Optimiser la production de biens et services par les écosystèmes boisés méditerranéens dans un contexte de changements globaux » financés par le Fonds français pour l'environnement mondial.

16. Le Groupe de travail 4 sur les ressources génétiques forestières a mené des activités dans le cadre de l'action « Renforcer la conservation : une question clef pour l'adaptation des populations marginales ou périphériques d'arbres forestiers au changement climatique en Europe (MaP-FGR) » menée par la Coopération européenne dans le domaine de la recherche scientifique et technique (COST).

17. Le Groupe de travail 5 sur le changement climatique a mené des activités dans le cadre du projet régional de la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (Société allemande pour la coopération internationale, GIZ) « Adapter le cadre des politiques forestières au changement climatique dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord ».

18. Le Groupe de travail 7 sur les forêts urbaines et périurbaines a mené des activités dans le cadre de l'action « Une démarche respectueuse de l'environnement en matière d'infrastructures : lier les aspects environnementaux et sociaux dans l'étude et la gestion des forêts urbaines » menée par la COST.

E. Partenariat de collaboration sur les forêts méditerranéennes

19. *Silva Mediterranea* est l'un des membres fondateurs du Partenariat de collaboration sur les forêts méditerranéennes, lancé le 29 septembre 2010. Le Partenariat vise à améliorer la coopération entre ses membres et à harmoniser les initiatives et les financements des organisations qui s'occupent des forêts dans cinq pays bénéficiaires du bassin méditerranéen (Algérie, Liban, Maroc, Tunisie, Turquie).

20. La cinquième réunion du Comité directeur du Partenariat, qui a eu lieu à Rabat du 28 au 30 janvier 2015, a traité de l'évaluation du Partenariat et de l'organisation d'un stand de la Méditerranée lors du Congrès forestier mondial en septembre 2015. L'évaluation du Partenariat avait été décidée en 2013 par la quatrième réunion du Comité directeur et a été menée par une experte indépendante, M^{me} Bianchini. La version finale du rapport d'évaluation a été envoyée à tous les membres du Partenariat en juillet 2014.

21. Les activités de *Silva Mediterranea* dans le Partenariat ont été menées dans le cadre d'un projet régional financé par le Fonds français pour l'environnement mondial, intitulé « Optimiser la production de biens et services par les écosystèmes boisés méditerranéens dans un contexte de changements globaux ». *Silva Mediterranea* a coordonné deux composantes des projets, l'un consacré à la production de données et à l'élaboration d'outils destinés à appuyer la prise de décisions concernant les écosystèmes forestiers méditerranéens vulnérables touchés par le changement climatique et la gestion de ces écosystèmes ainsi qu'à renforcer leur capacité à s'adapter au changement climatique mondial, et l'autre consacré à l'optimisation et la valorisation du potentiel d'atténuation du changement climatique

des forêts méditerranéennes, en tant que puits de carbone, au moyen de l'élaboration d'outils méthodologiques valorisant les initiatives locales de protection ou de restauration. Des activités expérimentales ont été menées sur des sites de cinq pays (Algérie, Liban, Maroc, Tunisie, Turquie). Des évaluations de la vulnérabilité des forêts ont été réalisées, ainsi que des analyses sur les facteurs et les causes de la déforestation et de la dégradation des forêts. Une base de données bibliographiques sur les paysages forestiers méditerranéens dans le contexte du changement climatique a été établie. Les principaux résultats du projet ont été synthétisés dans un document d'orientation qui sera présenté sur le stand de la Méditerranée au Congrès forestier mondial, même temps que les principaux rapports du projet.

F. Points à prendre en considération

22. La Commission souhaitera peut-être :
 - a) Prendre note des éléments suivants :
 - i) Le Cadre stratégique pour les forêts méditerranéennes, un outil pour les politiques forestières fondé sur le volontariat, et faire des recommandations pour sa mise en œuvre par les États membres de *Silva Mediterranea*;
 - ii) Les décisions prises après l'évaluation de *Silva Mediterranea*, et faciliter leur mise en œuvre;
 - iii) Le rapport d'évaluation du Partenariat de collaboration sur les forêts méditerranéennes;
 - b) Encourager les pays à contribuer aux groupes de travail de *Silva Mediterranea*.
-